



Lettre d'infos

Commune de Redessan • Août 2014 • N° 2



Chères Redessanaïses, chers Redessanais,

En cette période estivale, les finances de la commune sont au beau fixe. Selon le percepteur communal et la Chambre régionale des Comptes, tous les indicateurs des finances de Redessan sont au vert. Je mesure la chance que nous avons de gérer une commune avec une situation financière très saine, permettant de préparer pour 2015 des investissements utiles.

Les banques évaluent l'endettement d'une commune par une note qui va de 0 à 9 (9 correspondant aux communes les plus endettées). Nous avons obtenu la note de 1 : non seulement nous sommes très peu endettés, mais notre capacité d'investissement est bonne. Cependant, je dois vous informer que les services de l'État (Direction des Finances publiques) ont décidé de relever, dans de nombreuses communes, les bases d'imposition des taxes directes (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties) pour 2014 : c'est une évolution totalement indépendante de notre volonté. Pour notre part, comme nous nous y sommes engagés, *nous resterons vigilants pour limiter le recours à l'emprunt et modérer la pression fiscale*, et ce malgré la diminution des aides de l'État et le coût de la réforme des rythmes scolaires. Ainsi, en 2014, nous n'avons contracté aucun nouvel emprunt.

Il ne faut pas confondre base d'imposition et taux d'imposition. Par exemple : pour un taux de 10 %, si la base est de 200, l'impôt à payer sera de 20. Pour un taux inchangé de 10 %, si la base passe à 220, l'impôt sera de 22.

Les nouveaux rythmes scolaires

En septembre, les écoles maternelle et élémentaire devront appliquer la réforme des rythmes scolaires puisque le moratoire que nous avons déposé auprès du rectorat a été rejeté, malgré une relance auprès du cabinet du ministre de l'Éducation

nationale. *Cependant, nous tenons à rassurer les familles : les enfants seront accueillis comme auparavant*, à partir de 7 h et jusqu'à 18h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi, l'accueil périscolaire se terminera à 12h30.

La ZAD et la gare TGV

Le 11 juillet dernier, M. Yvan Lachaud, Président de Nîmes Métropole, est venu expliquer aux élus de Redessan et de Manduel sa façon de fonctionner et a abordé la ZAD et la future gare TGV. Son discours a été clair, axé sur la concertation avec nos deux communes au travers de leurs maires, jusqu'au choix du cabinet d'architectes. Ensuite, la concertation s'effectuera avec VOUS au travers d'un comité consultatif et de réunions publiques dédiées.

Le bureau de Poste

Le 4 juin, j'ai informé le Conseil municipal que La Poste, constatant une baisse de la fréquentation et des opérations, avait décidé de réduire les horaires d'ouverture du bureau de Redessan. Conscients des difficultés que cela entraîne pour les villageois, *nous avons aussitôt réagi*, d'abord en manifestant oralement notre désaccord, puis par lettre auprès de la Directrice d'établissement, enfin par un autre courrier adressé au Directeur régional. Nous avons souligné notre mécontentement et l'émoi que cette fermeture suscite au sein de notre commune. Malgré nos efforts, il est à craindre que La Poste ne revienne

pas sur sa décision : en effet, selon la convention État/La Poste/Association des Maires de France, La Poste peut décider unilatéralement d'une réorganisation des horaires. *Nous resterons très vigilants* pour prévenir toute nouvelle diminution, voire encourager une augmentation des horaires d'ouverture si l'activité venait à s'accroître grâce à la gare TGV.

C'est ensemble et dans la concertation que nous construisons l'avenir de Redessan.

N'hésitez pas à être ACTEUR de votre village : adressez-vous à nous pour transmettre vos idées ou faire part des problèmes que vous rencontrez. *Vous aurez toujours un(e) élu(e) à votre écoute*. En outre, pour mieux associer les habitants que ne le permettaient les commissions

N'hésitez pas à être ACTEUR de votre village

extra-municipales, nous soumettrons au vote du Conseil municipal la création de comités consultatifs : de nombreux Redessanais(es) y siègeront pour contribuer à la réflexion commune.

Notre fête votive est imminente

Elle a été préparée avec le Comité des fêtes, le Cellier du Bondavin, les commerçants, les associations et la commission. Elle connaît cette année plusieurs nouveautés qui, nous l'espérons, vous satisferont. Bonne fête votive, bonnes vacances et à très bientôt dans le village !

• Votre maire,
Fabienne RICHARD

Commission *culture, festivités et tradition*

Un excellent programme fut proposé pour la **Fête de la musique** avec nos artistes locaux (Bruna, Christine, Laetitia, Laurianne, Marc, Michèle et Pierre, les orchestres Générations et Xtrem Bémol). Qualité et bonne ambiance étaient au rendez-vous : veillons à ce que le public soit plus nombreux l'an prochain !

Renouant avec une tradition redessanaise, la municipalité a organisé **une journée champêtre le 13 juillet, pour la Fête nationale**. Ce fut un succès : depuis les animations destinées aux enfants, jusqu'à la soirée dansante animée par le DJ Laurent Priéto, en passant par le feu d'artifice et la retransmission de la finale de la coupe du monde dans la Salle du Parc. Un grand merci à l'orchestre Xtrem Bémol, aux associations partenaires (Adra, Jouïnesso, Sep Aides Gard et Raps'ody swing) et aux membres du Comité des fêtes.

• Pour la Fête votive, la mairie organise plusieurs manifestations inédites :

- remise des clés de la Ville le 14 août à 19 h, devant la Mairie, suivie d'un Vin d'honneur offert à la population ;
 - thé dansant le 15 août à 16 h au Parc de La Fontaine ;
 - matinée pour les enfants le 18 août avec petit déjeuner festif musical et mini abrivado de poney et petits taureaux avant l'abrivado traditionnelle ;
 - concours de la meilleure photo et du meilleur film (3' max.) sur le village et sa fête, qui seront mis à l'honneur lors d'une exposition ;
 - sonorisation (rues de la République et de l'Aqueduc) pour diffuser animations musicales et messages de prévention.
- Enfin, des attelages seront mis à disposition des personnes costumées en arlésiennes ou à l'ancienne lors de la longue du vendredi matin. (Inscription en Mairie, places limitées.)

• Mireille BOMPARD et Carole RICARTE



Une partie des organisateurs



• Un feu d'artifice très réussi

Faire respecter *la tranquillité publique*

Notre équipe, avec les policiers municipaux, est déterminée à faire respecter la tranquillité à laquelle ont droit tous les Redessanais(es). Chaque fois que nécessaire, nous avons sollicité l'appui de la gendarmerie nationale et je vous invite à renouveler ces appels en cas de besoin, de jour comme de nuit (04 66 75 39 40).

Confrontés à des nuisances sonores, des incivilités et des menaces aux personnes, les riverains de la rue de la Place ont immédiatement été reçus en Mairie le 8 juillet pour une concertation sur les différentes solutions à mettre en œuvre. Par ailleurs, un éclairage supplémentaire a été installé au Marché couvert. D'autres aménagements viendront compléter ce dispositif de prévention.

Nous travaillons au recrutement, en contrat avenir, d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique, afin de renforcer le respect des règles de circulation et, au centre du village, la sécurité des commerces. Pour améliorer notre cadre de vie et la sécurité des piétons, en particulier des enfants, une nouvelle signalisation renforcera le respect des vitesses autorisées notamment sur la rue de la Carriérasse et l'interdiction de circuler sur la rue de Nîmes aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. Les lieux de stationnement seront mieux indiqués.

• Stéphan BONNET, 1^{er} Adjoint délégué à la sécurité et à l'ordre public



Chère Redessanaise, cher Redessanais,
Vous continuez à nous faire part de vos souhaits et de vos craintes, nous vous remercions de votre confiance et y portons la plus grande attention. Comme vous, nous sommes inquiets et en colère d'apprendre que notre bureau de poste devra fermer une demi-journée de plus par semaine alors que notre village proche de la future gare TGV est amené à se développer. C'est incohérent, dangereux pour nos commerces et immoral que le service public ne prenne pas en considération les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Pour le moment il s'agit d'une demi-journée et après ? La nouvelle année scolaire s'annonce mouvementée, en attendant, nous vous souhaitons une bonne rentrée et restons comme toujours à votre disposition.

• M. Dufour, É. Forestier, N. Le Grand,
C. Lahondès, R. Saintot, V. Fournier

Info
La réforme des rythmes scolaires

Chers parents d'élèves,
Votre enfant va à l'école de Redessan à la rentrée de septembre 2014.
A ce jour, nous sommes sans réponse quant à notre demande de moratoire. La réforme des rythmes scolaires sera donc mise en place sur la base de l'avant-projet territorial qui prévoit un allègement de la journée de cours (5,5 h/jour) et la mise en place de temps d'activités périscolaires.
A travers ce courrier, nous espérons répondre le plus clairement possible aux questions que vous vous posez afin que vous puissiez préparer au mieux cette rentrée des classes. Nous vous communiquerons toutes nouvelles informations grâce à notre lettre d'info prévue pour la mi-août.
D'ici là, nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances

Pour la commission enseignement,
Cyrille Gleizes

La semaine de votre enfant

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h-8h45			Accueil		
9h-12h	Temps scolaire		Activités périscolaires de 9h-10h30 Midi Temps scolaire		Temps scolaire
12h-13h45	Restauration scolaire				Restauration scolaire
13h45-14h45	Temps scolaire		Accueil		Temps scolaire
14h15-17h15	Ateliers pédagogiques ou associatifs ou accueil		Ateliers pédagogiques ou associatifs ou accueil		
17h15-18h45	Accueil		Accueil		Accueil

*ACC: Accueil Périscolaire Compétences

Notre demande de moratoire ayant été refusée, nous devons appliquer la réforme des rythmes scolaires dès septembre, avec des journées allégées et deux heures le mercredi matin de 10 h à 12 h. Les sorties de cours se feront à 16 h 15 quatre jours par semaine. Des activités extra scolaires sont proposées sur le temps périscolaire. Un récapitulatif a été distribué dans les cahiers des enfants avant les vacances. Il est disponible en mairie ou sur le site de la ville. Vous y trouverez tous les détails et formalités à accomplir pour une rentrée sereine. Si vous êtes intéressés par les activités proposées, contactez dès à présent les responsables associatifs car les places sont limitées. Coordonnées ci-contre.

Attention, pour utiliser le logiciel d'inscription à l'accueil périscolaire et à la cantine sur l'année 2014-2015, vous devez réinscrire votre ou vos enfant(s) à la mairie avant le 22 août.

Fin mai, une **réunion d'informations** avec les parents dont les enfants entrent en petite section de maternelle a permis de présenter les locaux, le fonctionnement, Liliana et Martine (responsables de l'accueil périscolaire et de la cantine), et la réforme des rythmes scolaires. Nous renouvelerons cette rencontre chaque année.

Malgré la pluie, **les travaux de la cantine et des abords des écoles progressent**. Nous espérons que tout sera opérationnel pour la rentrée des classes.

La rentrée des élèves se fera le 2 septembre.

- Les maternelles feront une rentrée progressive (horaires affichés quelques jours avant à l'école).
- À 8h50 pour l'école élémentaire.
- De 8 h à 12h30 pour les 6^e du collège de Manduel. Réunion d'infos aux parents à 8h30.
- De 14 h à 16 h pour les 5^e, 4^e et 3^e. Reprise des cours le mercredi selon l'emploi du temps.

• Cyrille GLEIZES, adjointe Enseignement, Enfance et Famille

New Dance : Maryline Maubert,
06 27 67 77 63
maubert.charles@orange.fr

Handball & baby hand :
Philippe Audier, 06 72 41 53 05
hbcirphil@free.fr

Tennis : Alexandre Taulan,
06 98 87 88 75
alexandre.taulan@laposte.net

Rap's Ody Swing :
Bernard Trinquier, 06 13 73 89 09
rapsodyswing.chorolia.fr

Ballon rouge théâtre :
Mireille Capriolo, 06 66 37 63 39
mireille.capriolo@hotmail.fr

Odyssee : 04 66 20 69 17
contact@csc-odyssee.fr
L'Odyssee ajoute un atelier « Découverte Hip Hop » les vendredis de 16h15 à 17h15. Ouvert aux CP-CM2 pour 12 enfants. 20 € le cycle + adhésion.

Vie associative

La charte de partenariat mairie-associations sera mise en application dès septembre après avoir été validée par la Commission Finances puis par le Conseil municipal. Elle clarifie plusieurs points, comme l'utilisation de salles communales. Des critères d'attribution de subventions sont également établis. Tous les président(e)s d'associations seront conviés pour signer la charte courant septembre.

Le Forum des associations sera organisé cette année par la municipalité et aura lieu le samedi 6 septembre au matin au Parc de la Fontaine (Salle des Fêtes en cas d'intempéries). Une nouvelle formule sera proposée : les associations auront comme chaque année un stand mais pourront proposer également un atelier, une initiation ou une démonstration de leur activité. Après concertation plusieurs associations ont déjà des idées, d'autres sont en réflexion !

• Pour la commission Sport & Vie associative, Valérie MICHEL

Tu as entre 13 et 23 ans,
tu as des attentes...
tu as des envies...
tu as des idées...

Rejoins la **commission jeunesse** de ton village !
Le 6 septembre nous t'attendons au poste !

Contact et infos :
lesjeunes-redessan@orange.fr • 04 66 20 84 91

Rejoins la commission jeunesse !
Nous aimerions travailler avec les « jeunes » du village.

Infos : lesjeunes-redessan@orange.fr ou 04 66 20 84 91. Et au forum des associations le 6 septembre.

Et aussi...

Une permanence Tango sera assurée à la mairie le mercredi 10 septembre de 14h à 17h.
Au Parc de la Fontaine : depuis deux mois, la commission « Cadre de vie » met tout en œuvre pour que des barres de foot/hand soient installées vers le bassin de rétention d'eau. Une première paire sera installée dès septembre. Une seconde paire devrait arriver peu après. Les joueurs pourront ainsi profiter d'un endroit dédié et proche du centre-village.

Entretien *des chemins ruraux*

Plusieurs chemins communaux ont d'ores et déjà été rénovés ce printemps (chemins Romain, de l'Escalière, du Mas d'Escamps, partie non-goudronnée du chemin du Bondavin, un tronçon du chemin du Mas Pascaly).

Par ailleurs, un état des lieux a été

effectué avec le Syndicat des Hautes terres du Vistre, chargé de l'entretien des fossés agricoles de Redessan. L'entretien des fossés intramuros est depuis octobre 2013 à la charge de la commune. Leur fauchage va être entrepris très prochainement par une entreprise.



• Près de 3 kilomètres ont déjà été réalisés

- Benoit BAILLET, adjoint à l'Agriculture



• Une seconde campagne aura lieu dès cet automne

Vous écouter, vous informer

Une démarche d'information et de concertation accompagne systématiquement notre action. Par exemple :

- une consultation a été organisée en direction des artisans, commerçants et entrepreneurs ;
- une concertation a réuni des riverains et la municipalité pour bâtir un plan d'action contre des troubles à la tranquillité publique ;
- une concertation est lancée avec les riverains en vue de la réfection du Chemin des Vignelières ;

- deux panneaux lumineux d'information seront installés et les Redessanais(es) sont invités à proposer leur localisation.

N'hésitez pas à nous solliciter. *Pour recevoir en temps réel des informations municipales et associatives, inscrivez-vous à notre liste de diffusion* (a.colson.mairie@gmail.com).

- Aurélien COLSON, conseiller municipal délégué Communication & Concertation

Contact

Une équipe à votre écoute

Vous pouvez nous appeler au 04 66 20 22 08. Selon le thème de votre question ou de votre remarque, vous pouvez contacter directement les élu(e)s :

Affaires sociales :

Céline Vigo
celinevigo.mairie@gmail.com

Agriculture :

Benoit Baillet
baillet.benoit@orange.fr

Associations & Sport :

Valérie Michel
valeriemichel.mairie@gmail.com

Cadre de vie :

Valérie Bocassino
valeriebocassino.mairie@sfr.fr

Communication &

Concertation :

Aurélien Colson
a.colson.mairie@gmail.com

Culture & protocole :

Mireille Bompard
mireillebompard.mairie@orange.fr

Développement économique :

Bernard Bedos
urba.redessan@orange.fr

Enseignement, Enfance,

Famille : Cyrille Gleizes
ecole.cantine@orange.fr

Festivités : Carole Richarte

carolericharte@voila.fr

Travaux & Urbanisme :

Louis Salton
travaux.redessan@orange.fr ou
urba.redessan@orange.fr

Stephan Bonnet, 1^{er} adjoint :

sbonnet.mairieredessan@gmail.com

Fabienne Richard, Maire :

sg.redessan@orange.fr
ou 04 66 20 22 08